

Directeur général

Ville de Montmagny

Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à seulement 45 minutes de Québec, Montmagny compte près de 11 200 habitants. La Ville se distingue par sa qualité de vie, son dynamisme économique et son riche patrimoine culturel. Bordée par le fleuve et les Appalaches, elle allie nature, innovation et vitalité communautaire.

Avec une équipe dévouée et compétente, Montmagny mise sur une approche humaine et responsable du développement municipal, où les projets prennent vie dans le respect du milieu et au service de la population.

Raison d'être du poste

Relevant du conseil municipal, la directrice ou le directeur général assure la planification, l'organisation et la mise en oeuvre des orientations stratégiques déterminées par le conseil municipal. Ce rôle clé vise à soutenir la croissance et le rayonnement de Montmagny tout en favorisant une gestion rigoureuse, humaine et mobilisante des ressources.

Responsabilités

- Soutenir le conseil municipal dans la prise de décisions éclairées et la mise en œuvre des orientations stratégiques;
- Planifier, préparer et participer aux séances du conseil municipal et autres rencontres pertinentes;
- Assurer la gestion efficace des ressources humaines, financières, matérielles et informatiques;
- Élaborer, en collaboration avec les services municipaux, le budget annuel et le programme triennal d'immobilisations;
- Encadrer et superviser l'élaboration des projets municipaux, notamment pour l'obtention de subventions et assurer la concertation optimale entre les différentes parties prenantes;
- Promouvoir une culture organisationnelle bienveillante et mobilisante;
- Représenter la Ville auprès des partenaires, organismes et citoyens;
- S'assurer de la qualité des services offerts aux citoyens et du maintien de relations harmonieuses avec la communauté.

Profil recherché

- Formation universitaire de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent au poste ou une combinaison de toute autre formation et expérience jugée équivalente;
- Maîtrise en administration publique (Atout)
- Un minimum de dix (10) ans d'expérience dans le domaine de l'administration publique, dont au moins cinq (5) années dans un poste de direction. Une expérience dans le secteur municipal constitue un atout important.
- Leadership mobilisateur
- Courage managérial
- Sens politique et vision stratégique
- Tolérance à l'ambiguïté